

PROVINCE DU QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE, DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN, TENUE LE JEUDI 16 OCTOBRE 2014 À 19H30 À L'HÔTEL DE VILLE DE RICHELIEU, SITUÉ AU 200, BOUL. RICHELIEU À RICHELIEU

Sont présents :

Monsieur Serge Gélinas, président et représentant de la Ville de Chambly
Monsieur Richard Tétrault, administrateur, Ville de Chambly
Monsieur Jacques Ladouceur, administrateur, Ville de Richelieu
Monsieur Patrick Marques, administrateur, Ville de Carignan
Madame Anne Poussard, administratrice, Ville de Carignan

Sont également présents :

Mme Louise Boucher, directrice générale, Société Gestrans
Mme Murielle Allatt, directrice générale adjointe, Société Gestrans
Monsieur David Viannay, dir. soutien aux opérations, Société Gestrans
Mme Laurence Clair, chargée de projet, Société Gestrans
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier
Madame Isabelle Couture, Société Gestrans

Est absent :

Monsieur David Pilon, vice-président et représentant de la Ville de Richelieu

Le quorum étant constaté, la réunion du Conseil intermunicipal de transport Chambly-Richelieu-Carignan est déclarée ordinaire et constituée.

Monsieur Serge Gélinas agit en qualité de président.

Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

L'assemblée a pour but :

1. Les résolutions ou règlements concernant :

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire 16 octobre 2014;
- 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 18 septembre 2014;
- 1.3. Adoption des comptes à payer du mois de septembre 2014;
- 1.4. Adoption de la grille tarifaire 2015;
- 1.5. Résolution concernant les honoraires de vérifications pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014;
- 1.6. Adoption du budget 2015;

2. Suivis :

- 2.1. Suivi de la réunion du 18 septembre 2014;
- 2.2. Suivi sur le dossier SAEIV;
- 2.3. Suivi de l'AQTIM;

3. Finances :

- 3.1. La situation financière au 30 septembre 2014 ;

4. Opérations

- 4.1. Le rapport sur les opérations du mois de septembre 2014;
 - 4.1.1. Révision des circuits locaux avec leurs impacts budgétaires;
 - 4.1.2. Ajustement des durées de parcours;
 - 4.1.3. Abrisbus chauffés au stationnement incitatif;

5. Correspondance

5.1. Correspondance reçue :

- 5.1.1. Monsieur Robert Poëti, Ministre des Transports du Québec - 2014-09-23/ réf. : Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes;

5.1.2. Monsieur France-Serge Julien, MTQ - 2014-10-06/ réf. :
Subvention pour l'acquisition d'équipements de vente et
perception - Volet équipements Versement final de la
subvention;

5.2. Correspondance envoyée

5.2.1. Monsieur Michel Leboeuf, Transdev Québec inc. - 2014-09-
09/ réf. : Arrêt non exécuté;

6. Ajouts à l'ordre du jour :

6.1.

6.2.

6.3.

7. Varia :

7.1.

7.2.

7.3.

8. Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire

9. Bienvenue aux usagers

10. Levée de l'assemblée.

**1.1. 2014-085 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE
ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2014**

Il est proposé par : Monsieur Jacques Ladouceur

Appuyé par : Monsieur Patrick Marques

Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 16 novembre 2014 avec
l'ajout des points suivants :

6.1 Relevé de plaques au stationnement incitatif et dans les rues à
proximité;

6.2 Remboursement à un usager;

6.3 Centre de service - Centre aquatique de Chambly;

6.4 Avis de motion - Projet de règlement 06-2014 - Horaire hivernal;

6.5 Avis de motion - Projet de règlement 07-2014 - Ajout de services à
Carignan;

7.1 Implantation du centre de service;

Et le dépôt des documents suivants :

- Projet de révision du réseau local;

- Analyse des demandes de service du mois de septembre 2014;

- Projet de budget 2015;

ADOPTÉE

**1.2 2014-086 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
ORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2014**

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques

Appuyé par : Monsieur Richard Tétrault

Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 septembre 2014 tel
que présenté.

ADOPTÉE

1.3 2014-087 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE SEPTEMBRE 2014

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe chez Société Gestrans précise qu'au cours du mois de septembre 2014, la procuratorion l'autorisant, à titre de secrétaire-trésorière adjointe, à passer des contrats au nom du CIT Chambly-Richelieu-Carignan n'a pas été utilisée. Madame Allatt présente la liste des comptes à payer pour le mois de septembre 2014.

Il est proposé par : Monsieur Jacques Ladouceur
Appuyé par : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser la liste des comptes à payer, ci-après, pour le mois de septembre 2014 :



Blus
plus qu'un bus

COMPTES À PAYER
MOIS DE SEPTEMBRE 2014

MOIS	NOMS	DESCRIPTIONS	# FACTURE	MONTRANT	TOTAL	NO CHQ
SEPTEMBRE	ASS OC TRANSPORT INTERNATIONALE	REPARATION EQUIPEMENT	VP-776	356,73 \$		
SEPTEMBRE	ASS OC TRANSPORT INTERNATIONALE	FRANS MISSION FRANCE-SUISSE	2165	1 430,76 \$		
SEPTEMBRE	ASS OC TRANSPORT INTERNATIONALE	REPARATION EQUIPEMENT	VP-780	609,95 \$	2 384,44 \$	3017
SEPTEMBRE	TAXI CHAMBLV INC	SERVICE SEPTEMBRE 2014	300914	9 560,57 \$	9 560,57 \$	3018
SEPTEMBRE	STM Direction Estrie	STIM - cotisation à l'embauche sur système de	90006081	1 210,98 \$		
SEPTEMBRE	STM Direction Estrie	VOUD des titres de transport	90006097	2 107,33 \$	3 317,71 \$	3019
SEPTEMBRE	SOCIETE GESTRANS INC	SITE INTERNET OCTOBRE 2014	900106852	528,89 \$		
OCTOBRE	SOCIETE GESTRANS INC	RESTON OCTOBRE	900140719	32 126,03 \$		
OCTOBRE	SOCIETE GESTRANS INC	SEVICE A LA CLIENTELE 01/07/14 AU 30/09/14	900140720	6 161,78 \$		
OCTOBRE	SOCIETE GESTRANS INC	FRANS SLEIV	2014-000308	1 552,16 \$	40 369,66 \$	3020
SEPTEMBRE	MEDIAS TRANSCONTINENTAL SENK	AVIS ASSEMBLÉE REGULIERE	900140718	60,34 \$	60,34 \$	3021
AOÛT	RICHARD TETREAU	ASSEMBLÉE DU 21/09/2014	JY000442	141,76 \$	141,76 \$	3022
AOÛT	SERGE GELINAS	ASSEMBLÉE DU 19/09/2014	PP6	141,76 \$	141,76 \$	3023
AOÛT	JACQUES LADOUCEUR	ASSEMBLÉE DU 21/09/2014	PP6	283,52 \$	283,52 \$	3024
AOÛT	ANNE POISSARD	ASSEMBLÉE DU 21/09/2014	PP6	47,91 \$	47,91 \$	DÉPÔT DIRECT
AOÛT	PATRICK MARQUES	ASSEMBLÉE DU 21/09/2014	PP6	147,91 \$	147,91 \$	DÉPÔT DIRECT
SEPTEMBRE	DAVID RUCN	ASSEMBLÉE DU 21/09/2014	PP9	147,91 \$	147,91 \$	DÉPÔT DIRECT
SEPTEMBRE	SERGE GELINAS	ASSEMBLÉE DU 19/09/2014	PP6	283,52 \$	283,52 \$	DÉPÔT DIRECT
SEPTEMBRE	JACQUES LADOUCEUR	ASSEMBLÉE DU 19/09/2014	PP6	47,91 \$	47,91 \$	DÉPÔT DIRECT
SEPTEMBRE	ANNE POISSARD	ASSEMBLÉE DU 19/09/2014	PP6	147,91 \$	147,91 \$	DÉPÔT DIRECT
SEPTEMBRE	PATRICK MARQUES	ASSEMBLÉE DU 19/09/2014	PP6	147,91 \$	147,91 \$	DÉPÔT DIRECT
SEPTEMBRE	DAVID RUCN	ASSEMBLÉE DU 19/09/2014	PP6	147,91 \$	147,91 \$	DÉPÔT DIRECT
SEPTEMBRE	TRANSDRV CLEREC INC	SERVICE SEPTEMBRE 2014	23-30092014	632 450,38 \$	632 450,38 \$	DÉPÔT DIRECT
TOTAL DIES COMPTES À PAYER				690 030,37 \$	690 030,37 \$	

ADOPTÉE

1.4 2014-088 ADOPTION DE LA GRILLE TARIFAIRE 2015

CONSIDÉRANT que la grille des tarifs des titres de transport métropolitain qui seront en vigueur par l'AMT à compter du 1^{er} janvier 2014 tient compte d'une indexation de base des tarifs de 3 % pour refléter l'inflation;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil du CIT Chambly-Richelieu-Carignan acceptent lesdites indexations pour la majorité de leurs titres à l'exception du montant à bord qui demeurera le même;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire indexer ses titres selon le tableau ci-joint;

Blus | Réseau
des
bus
plus qu'un bus

GRILLE TARIFAIRE 2015			
Titres CIT Chambly-Richelieu-Carignan	Tarif ordinaire	Tarif réduit	Tarif intra
Carte mensuelle	125,00 \$	75,50 \$	Gratuit
10 Passages	47,00 \$	32,75 \$	Gratuit
6 passages	28,25 \$	19,75 \$	Gratuit
A bord	8,00 \$	8,00 \$	Gratuit
Lien Vers St-Jean			
Carte mensuelle	99,00 \$	56,75 \$	-
10 passages	31,50 \$	19,00 \$	-
A bord	8,00 \$	8,00 \$	-

POUR CES MOTIFS :
Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé de : Monsieur Richard Tétreault
Et résolu à : L'unanimité

D'indexer la grille tarifaire tel qu'indiqué ci-dessus afin de refléter une indexation moyenne de 3 % sur la majorité des titres à l'exception du montant à bord qui demeurera le même.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.5 2014-089 RÉSOLUTION CONCERNANT LES HONORAIRES DE VÉRIFICATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2014

CONSIDÉRANT que le Conseil désire octroyer le mandat pour la vérification des états financiers au 31 décembre 2014;

CONSIDÉRANT que le Conseil a reçu une soumission, pour effectuer les états financiers du CIT Chambly-Richelieu-Carignan pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT);

CONSIDÉRANT que la firme Raymond Chabot Grant Thornton a fait une proposition en fonction du nombre de contrats qu'ils pourraient obtenir au sein de différents CIT. Le tarif 2013 au montant de 11 600 \$ a été indexé à 11 850 \$ pour le CIT CIT Chambly-Richelieu-Carignan si les CIT Roussillon, CIT Le Richelain, CIT Sorel-Yarenes et la Régie de la Gare acceptent également tous la soumission proposée;

CONSIDÉRANT que l'assemblée du CIT Roussillon est subséquente à l'assemblée du CIT Chambly-Richelieu-Carignan mais que tous les autres organismes ont déjà accepté la soumission;

CONSIDÉRANT qu'après analyse de la soumission et malgré l'attente de la réponse du CIT Roussillon, le Conseil décide d'octroyer le mandat à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour un montant de 11 850 \$ (débours et taxes en sus) et que leur mandat inclura la vérification des états financiers, la préparation des états financiers condensés, la présence au conseil d'administration, la préparation du rapport financier avec le logiciel SESAMM du MAMROT et la préparation des rapports spéciaux adressés au MTQ ;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jacques Ladouceur

Appuyé de : Monsieur Richard Tétreault

Et résolu à : L'unanimité

D'octroyer le mandat de vérification des états financiers au 31 décembre 2014 du CIT Chambly-Richelieu-Carignan à Raymond Chabot Grant Thornton, selon leur soumission, pour un montant de 11 850 \$ (débours et taxes en sus) conditionnellement à l'octroi par le CIT Roussillon du mandat de vérification de ses états financiers au 31 décembre 2014 à RCGT.

D'autoriser le président et le secrétaire-trésorier à signer les documents donnant plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

1.6 ADOPTION DU BUDGET 2015

Suite à la présentation du projet de budget 2015 par Madame Murielle Allatt, il est demandé que les documents soient transmis à chacune des villes participantes. Le budget sera adopté lors d'une assemblée ultérieure.

2. SUIVIS

2.1 SUIVI DE LA RÉUNION DU 18 SEPTEMBRE 2014

Madame Laurence Clair informe le Conseil que l'enquête à bord aura lieu au cours de la prochaine semaine. Un suivi sera fait au Conseil par la suite.

2.2 SUIVI SUR LE DOSSIER SAEIV

Monsieur Serge Gélinas, président et représentant de la ville de Chambly informe le Conseil que la réunion du comité de pilotage prévue le 9 octobre a été reportée. Une rencontre avec les avocats des deux parties sera planifiée au cours des prochains jours afin de trouver une solution permettant la livraison du système.

2.3 SUIVI AQTIM

Madame Murielle Allatt, annonce qu'une rencontre des représentants de l'AQTM et du ministre des Transports du Québec aura lieu sous peu.

3. FINANCES

3.1 LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 SEPTEMBRE 2014

Madame Murielle Allatt présente les états financiers au 31 septembre 2014 et explique les écarts budgétaires.

4. OPÉRATIONS

Monsieur Michel Leboeuf, représentant du transporteur se joint à l'assemblée.

4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2014

Madame Laurence Clair, chargée de projet chez Société Gestrans présente le rapport des opérations du mois de septembre 2014. Pour les villes de Chambly, Richelieu et Carignan (2000 à 2014), le tableau d'achalandage indique une augmentation de 14,11 % comparativement à la même période 2013. Le service de taxibus offert aux résidents de Carignan indique une augmentation de 148,45 % au mois de septembre. Pour la ville de Saint-Mathias-sur-Richelieu (2000 à 2014), le tableau d'achalandage indique une diminution d'achalandage de 17,25 % en septembre. Pour la ville de Marieville, une légère augmentation d'achalandage de 0,04 % a été observée au cours du mois de septembre.

En septembre 2014, les usagers ont déposé sept (7) plaintes ainsi que quatre (4) demandes de service. Finalement, aucun bris mécaniques n'a été relevé en septembre. Madame Clair expose les analyses effectuées suite aux demandes de service reçues. Suite à l'analyse des demandes reçues, les ajouts de taxibus desservant les usagers de Carignan sont acceptés. Le cas d'un usager souhaitant un remboursement, suite à l'ensemble des frais de taxis qu'il a déboursés lors de ratés avec le passage du Blus, et ce depuis le mois de juin 2013 est exposé. Il est demandé qu'une correspondance soit transmise à l'usager dans laquelle seront transmises les excuses du Conseil suite aux problématiques que l'usager a vécues.

Monsieur Michel Leboeuf quitte l'assemblée.

4.1.1 RÉVISION DES CIRCUITS LOCAUX AVEC LEURS IMPACTS BUDGÉTAIRES

Madame Laurence Clair présente les différents circuits proposés en fonction des besoins exprimés par les représentants des municipalités du CIT CRC. Ce projet ainsi que le coût de ces révisions locales seront soumis aux villes respectives. Leur implantation aura lieu suite à l'acceptation de chacune des villes.

4.1.2 AJUSTEMENT DES DURÉES DE PARCOURS

L'ajustement des durées de parcours des différents circuits effectuant le trajet entre Chambly et Montréal est discuté. Madame Clair explique les tests qui ont été effectués sur le tronçon de voie réservée de l'autoroute 10. L'ouverture prochaine de cette voie permettra un gain de 4 à 6 minutes pour chacun des trajets. Ceci devrait réduire les retards observés fréquemment sur les trajets desservant le terminus centre-ville.

4.1.3 ABRIBUS CHAUFFÉS AU STATIONNEMENT INCITATIF

Monsieur David Viannay expose les récentes discussions s'étant tenues concernant la demande d'ajout d'abribus chauffés au stationnement incitatif de Chambly.

5. CORRESPONDANCE

5.1 Correspondance reçue :

5.1.1 Monsieur Robert Poëti, Ministre des Transports du Québec -
2014-09-23/ réf. : Programme d'aide gouvernementale au
transport collectif des personnes

5.1.2 Monsieur France-Serge Julien, MTQ - 2014-10-06/ réf. : Subvention pour l'acquisition d'équipements de vente et perception - Volet équipements Versement final de la subvention;

5.2 Correspondance envoyée :

5.2.1 Monsieur Michel Leboeuf, Transdev Québec inc. - 2014-09-09/ réf. : Arrêt non exécuté;

6 AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR

6.1 2014-090 RELEVÉ DE PLAQUES AU STATIONNEMENT INCITATIF DE CHAMBLY ET DANS LES RUES À PROXIMITÉ

CONSIDÉRANT que le stationnement incitatif de Chambly est utilisé quotidiennement à capacité maximale;

CONSIDÉRANT que les usagers utilisent les rues à proximité du stationnement incitatif pour garer leur voiture à défaut de pouvoir utiliser le parc incitatif;

CONSIDÉRANT qu'un relevé des plaques des voitures garées au stationnement incitatif et dans les rues à proximité permettrait de valider la ville de résidence des utilisateurs;

CONSIDÉRANT que les frais de la SAAQ pour transmettre certaines données relatives à l'adresse reliée à une plaque d'immatriculation est une somme maximale de 300 \$ (excluant les taxes applicables);

CONSIDÉRANT qu'un montant est prévu au budget 2014 pour ce type de dépenses;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jacques Ladouceur

Appuyé de : Madame Anne Poussard

Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser le relevé de plaques des voitures garées au stationnement incitatif de Chambly ainsi que dans les rues à proximité afin de déterminer la ville de résidence des utilisateurs du parc incitatif. D'accepter qu'un montant maximal de 300 \$ (excluant les taxes applicables) soit déboursé pour la transmission par la SAAQ de certaines données relatives à l'adresse reliée à une plaque d'immatriculation.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

6.2 2014-091 REMBOURSEMENT À UN USAGER

CONSIDÉRANT les différents frais de taxi déboursés par un usager depuis 2013 lors de ratés du Blus;

CONSIDÉRANT que cet usager demande le remboursement d'une somme de 60 \$ pour tous les incidents lors desquels il n'a pu utiliser le service offert par le CIT Chambly-Richelieu-Carignan par défaut de passage ou de passage à l'avance du véhicule desservant son circuit;

CONSIDÉRANT que cette demande de remboursement est détaillée dans la plainte CRPL201406016;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Serge Gélinas

Appuyé de : Monsieur Richard Tétrault

Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser le remboursement d'un montant de soixante dollars (60 \$) à un usager du CIT Chambly-Richelieu-Carignan pour les frais de taxis encourus lors de plusieurs événements au cours desquels il n'a pu utiliser les services du Blus puisque l'autobus n'était pas passé ou était passé à l'avance.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

6.3 2014-092 CENTRE DE SERVICE - CENTRE AQUATIQUE DE CHAMBLY

CONSIDÉRANT qu'aucun centre de service n'est présent sur le territoire du CIT Chamby-Richelieu-Carignan actuellement;

CONSIDÉRANT que le Centre Aquatique de Chamby est intéressé à devenir un centre de service;

CONSIDÉRANT qu'une formation d'environ sept (7) jours devra être offerte au personnel du centre afin de les informer concernant les procédures relatives au système OPUS;

CONSIDÉRANT que les frais reliés à l'implantation, à la formation du personnel et au soutien technique offert par la suite représentent un montant de 3 000 \$ (excluant les taxes applicables), lequel montant est prévu au budget 2014;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Société Gestrans pour exécuter ce mandat ;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques

Appuyée de : Monsieur Richard Tétreault

Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser l'implantation d'un centre de services du CIT Chamby-Richelieu-Carignan au centre aquatique de Chamby ainsi que la formation du personnel et le soutien technique concernant le fonctionnement du système OPUS. Cette formation ne devrait pas excéder sept (7) jours et les coûts engendrés seront de 3 000 \$ (excluant les taxes applicables), ces frais ayant été prévus au budget 2014.

D'autoriser le président et le secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom du CIT Chamby-Richelieu-Carignan, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

6.4 2014-093 AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT 07-2014 - HORAIRE HIVERNAL

Monsieur Patrick Marques, administrateur et représentant de la ville de Carignan, donne avis de motion que lors d'une prochaine assemblée, il sera adopté un règlement numéro 07-2014; établissant le retrait temporaire de certains départs afin d'implanter un horaire hivernal au service de transport en commun de personnes dans les villes de Chamby, Richelieu et Carignan.

6.5 2014-094 AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT 08-2014 - AJOUT DE SERVICES À CARIGNAN

Monsieur Patrick Marques, administrateur et représentant de la ville de Carignan, donne avis de motion que lors d'une prochaine assemblée, il sera adopté un règlement numéro 08-2014; établissant l'ajout de services desservant la municipalité de Carignan pour le services de transport en commun de personnes dans les villes de Chamby, Richelieu et Carignan.

7. VARIA

7.1 IMPLANTATION DU CENTRE DE SERVICE

Madame Laurence Clair expose les étapes accomplies dans l'implantation du centre de services au Centre aquatique de Chamby. La directrice du centre a transmis la soumission d'un électricien pour les travaux de mise à niveau nécessaire avant l'implantation des équipements requis. Après analyse des documents présentés, le Conseil refuse de défrayer les coûts pour les travaux électriques. Il est rappelé que le centre aquatique possédait les équipements Opus il y a quelques années et qu'aucuns travaux électriques n'étaient nécessaires.

8. 2014-095 LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

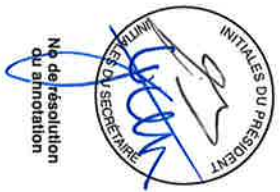
Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques

Appuyé par : Monsieur Jacques Ladouceur

Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le jeudi 13 novembre 2014 à 19h30 au centre administratif de Chamby.

ADOPTÉE



9. BIENVENUE AUX USAGERS

Aucun usager n'est présent

10. 2014-096 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Madame Anne Poussard

Appuyé par : Monsieur Jacques Ladouceur

Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 16 octobre 2014 à 21h30.

ADOPTÉE


Serge Gélinas
Président


Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier